

Réunion du Conseil scientifique de l'ANSM du 22 novembre 2017

Mise au point du Conseil Scientifique de l'ANSM concernant les travaux du Professeur Romain Gherardi

Lors de la réunion du Conseil scientifique de l'ANSM du 8 mars 2017, l'Agence a sollicité l'avis du Conseil sur deux études de l'équipe du Professeur Romain Gherardi, financées par l'ANSM en 2013.

Le Conseil avait pour mission d'indiquer à l'ANSM si les deux études avaient été bien conduites et si leurs résultats étaient valides. L'avis du Conseil scientifique n'a porté que sur ces deux études et ne saurait être étendu à l'ensemble des travaux du Professeur Gherardi.

Après avoir pris connaissance du rapport adressé à l'Agence par le Professeur Gherardi et des commentaires d'experts extérieurs, puis auditionné les responsables de ces études, le Conseil a fait une analyse objective des apports et des manques des études présentées, comme il le fait habituellement. Il a considéré que ces 2 études présentaient des faiblesses méthodologiques, conduisant à s'interroger sur la validité et la portée de leurs conclusions. Ces faiblesses étaient particulièrement importantes pour l'étude génétique, pour laquelle le Conseil avait demandé un rapport complémentaire sur des aspects méthodologiques cruciaux.